

AVIS PUBLIC

Vente d'immeubles pour non-paiement de taxes

**AVIS** est par la présente donné par le soussigné, Guy Jauron, secrétaire-trésorier de la Municipalité Régionale de Comité de Memphrémagog, conformément aux articles 1027 et suivants du Code municipal, que les immeubles ci-après désignés dans la liste ci-jointe, seront vendus à l'enchère publique, au plus haut enchérisseur, à la salle du Conseil, au bureau de la MRC de Memphrémagog, au 455 rue MacDonald, Magog, le **jeudi, 8<sup>e</sup> jour de juin 2017, à 10 h 00**, pour défaut de paiement de taxes municipales et scolaires avec intérêts, ou autres impositions dues sur ces immeubles, à moins que ces taxes intérêts et frais ne soient payés avant la vente.

L'ordre dans lequel seront vendus les immeubles sera déterminé lors d'un tirage au sort dès le début de l'enchère publique.


Dans le cas où vous désirez enchérir pour le compte d'une personne morale (compagnie ou autre), vous devez avoir en votre possession une copie certifiée de la décision (résolution du conseil d'administration) de la personne morale à cet effet.

L'adjudicataire d'un immeuble doit payer le montant de son acquisition au moment de l'adjudication. À défaut de paiement immédiat, comptant, par mandat-poste ou chèque certifié, le secrétaire-trésorier remet tout de suite l'immeuble en vente.

---

Donné et signé à Magog ce 7<sup>e</sup> jour d'avril 2017

---

  
Guy Jauron  
Secrétaire-trésorier

-----  
CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné (e), Guyjeane Laplante, secrétaire-  
trésorier (ère) de la municipalité de Stukely-Sud, certifie

avoir publié l'avis public ci-haut, et la liste ci-jointe, en affichant une copie à

chacun des deux endroits désignés par le conseil, le 11 avril, 2017 entre  
9h et 16 heures.

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 11 avril 2017

Signature Guyjeane Laplante